



Avec la participation du président du GRETA, M. Nicolas Le Coz et du professeur pénaliste Charles-Eric Clesse, chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles, auditeur du travail du Hainaut.

Présentation

En partenariat avec le Service de coordination contre la traite des êtres humains (SCOTT) et le Groupement des services de l'action et d'aide sociales des cantons romands, de Berne et du Tessin (GRAS), le Centre de formation continue (CEFOC) de la HETS Genève organise un séminaire interdisciplinaire de deux jours sur la lutte contre la traite des êtres humains.

La première journée sera consacrée à la prise en charge des victimes, aux besoins particuliers des victimes mineures, ainsi qu'au programme d'aide au retour pour les victimes et témoins de la traite des êtres humains. Par une introduction au phénomène de la traite des êtres humains en Suisse, cette journée s'adresse plus spécifiquement aux nouveaux professionnels.

La deuxième journée sera consacrée à la présentation de cas sous l'angle de la poursuite pénale et aux défis posés par la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation de la force de travail. Ce thème fera l'objet d'une analyse en droit pénal comparé (droit belge – français et suisse) par le professeur Charles-Eric Clesse, maître de conférence à l'Université libre de Bruxelles. En fin de séminaire, le président du GRETA, Monsieur Nicolas Le Coz, dressera un bilan du premier cycle d'évaluation de la Convention du Conseil de l'Europe au niveau de l'action pénale.

Public cible

Ce séminaire interdisciplinaire s'adresse à l'ensemble des professionnels concernés par la traite des êtres humains (services d'aide aux victimes, services des migrations, services de protection de l'enfance, inspecteurs du travail, officiers et officiers de police judiciaire, procureurs). Les membres des autorités de poursuite pénale sont tout particulièrement invités à s'inscrire pour la deuxième journée du séminaire.

Groupe de pilotage de la formation

- Agnes Földhazi, chargée d'enseignement, HETS Genève
- Karine Gobetti, chargée de mission par la CLASS / GRAS pour les cantons de Suisse latine dans le domaine de la traite des êtres humains - Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale (FAS),
- Laurent Knubel, responsable suppléant du Bureau de direction du SCOTT

Lieu : La Longeraie - Route de la Longeraie, 1110 Morges

Attestation : Une attestation de participation est délivrée au terme de la formation.

Prix : CHF 550.- les deux jours, repas et collations inclus.

Possibilité de participer à l'après-midi du 15 novembre seulement : CHF 150.- (apéritif inclus)

Inscription jusqu'au 30 septembre 2016

Bulletin d'inscription à retourner par courrier postal ou électronique à :

Hets – cefoc – Caroline Gilliland – Case postale 80 – 1211 Genève 4 – caroline.gilliland@hesge.ch

D'autres détails suivront avec la confirmation d'inscription.

FORMATION AIDE AUX VICTIMES DE LA TRAITE D'ÊTRES HUMAINS 14 et 15 novembre 2016

Nom, prénom

Fonction

Institution

Adresse professionnelle

.....

Tél. professionnel

Courriel

S'inscrit : ☐ Aux deux jours ☐ A l'après-midi du 15 novembre

Date

Signature

Timbre de l'institution

Lutte contre la traite des êtres humains – Programme du 14 novembre

Introduction à la lutte contre la traite des êtres humains et bases de l'aide aux victimes

Horaire	Sujet	Contenu	Intervenants
08h45 – 09h30	Introduction : Aperçu de la situation générale en Suisse	Définition de la traite des êtres humains Conventions internationales Situation actuelle en Suisse	Laurent Knubel, SCOTT
09h30 – 10h15	Stratégie de lutte contre la traite des êtres humains	Stratégie nationale et plan d'action national Présentation du SCOTT Mécanismes de coopération cantonaux	
10h15 – 10h45	Pause		
10h45 – 12h15	Les conséquences de la traite sur les victimes du point de vue psychiatrique	Les types d'atteintes Les symptômes et leur reconnaissance, leur signification et leur prise en compte dans le contact avec les victimes	Intervenant.e à déterminer
12h15 – 13h45	Repas de midi		
13h45 – 14h30	Prise en charge et accompagnement des victimes dans une structure spécialisée	L'identification des victimes (stratégie mise en place par Astrée) Les besoins des victimes Les objectifs au niveau de l'hébergement et de l'accompagnement La collaboration avec le réseau Les prestations d'Astrée	Astrée - Lausanne Anne Ansermet Pagot & Angela Oriti Co-directrices
14h30 – 15h15	Les victimes mineures	Secteurs à risques du point de vue de la traite des personnes mineures L'identification des victimes mineures (problème des mineurs à la fois auteurs et victimes) : prise en charge – relations avec le réseau - expériences faites Besoins spécifiques des victimes mineures	SPMI Genève
15h15 – 15h45	Pause		
15h45 – 16h30	Programme d'aide au retour pour les victimes et témoins de la traite	Buts du programme d'aide au retour Fonctionnement du programme (partenaires et processus) Expériences faites	OIM Bern + SEM

Lutte contre la traite des êtres humains – Programme du 15 novembre

Etude de cas sous l'angle de la poursuite pénale et aspects internationaux

Horaire	Sujet	Contenu	Intervenants
08h45 – 09h30	L'exploitation de la force de travail en Suisse	Présentation de l'étude exploratoire réalisée par l'université de Neuchâtel sur mandat du SCOTT Délimitation du sujet Tendances observées en Suisse Réflexions sur la prévention et la détection	Forum Suisse pour l'étude des migrations et de la population / Université de Neuchâtel. Dr. Johanna Probst, collaboratrice scientifique
09h30 – 10h15	Problèmes rencontrés dans l'application de l'article 182CP dans le contexte de l'exploitation de la force de travail	Exemple tiré de la pratique (exploitation de la mendicité) Cas présenté par le Ministère public genevois	Ministère public genevois
10h15 – 10h45	Pause		
10h45 – 12h15	Retour d'expérience d'enquêteurs de la Gendarmerie nationale française Présentation du cas « Balkan Est »	Techniques d'enquêtes utilisées Problèmes rencontrés & solutions trouvées Suites judiciaires Connexions éventuelles avec la Suisse	Section de recherches de la Gendarmerie de Strasbourg Lt.-Col. François Despres Adj. Pascal Arnaud
12h15 – 13h45	Repas de midi		
13h45 – 14h30	Répression de la traite aux fins d'exploitation de la force de travail. Droit pénal comparé	La répression de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation de la force de travail en Belgique, en France et en Suisse (comparaison des normes pénales et expériences faites)	Prof. Charles-Eric Clesse, Université Libre de Bruxelles
14h30 – 15h15	Recommandations du GRETA relatives à l'action pénale	Bilan du premier cycle d'évaluation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains : tendances, lacunes et bonnes pratiques observées au niveau de l'action pénale	Nicolas Le Coz, président du GRETA - Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains
15h15 – 16h00	Discussion	Echange avec M. Le Coz, le président du GRETA et le professeur Clesse	Modération : SCOTT
16h00 -16h45	Apéritif de clôture		